



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONTRAT DE CESSION AVEC  
L'ASSOCIATION ASIN POUR  
L'ORGANISATION D'UN CONCERT LE 21  
JUN 2018**

**DÉCISION N° AU-18-145  
EN DATE DU 28 MAI 2018**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6<sup>ème</sup> Adjointe au Maire ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de l'association Asin, représentée par Madame Joana Maitre, dont le siège social est situé 196, rue de Belleville – 75 020 Paris – pour l'organisation du concert « Le Bringuebal », le jeudi 21 juin 2018, dont le coût total est fixé à 4 152,40 € (quatre mille cent cinquante deux euros et quarante centimes) Net ;

**CONSIDÉRANT** la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2017-2018.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'association Asin, représentée par Madame Joana Maitre, dont le siège social est situé 196, rue de Belleville – 75 020 Paris – un contrat de cession pour l'organisation du concert « Le Bringuebal », le jeudi 21 juin 2018, dont le coût total est fixé à 4 152,40 € (quatre mille cent cinquante deux euros et quarante centimes) Net ;

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
l'Adjointe au maire chargée de  
la culture et du tourisme,

***Signé***

**Odile SÉGURET**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20180528-Imc1H5282H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 28/05/2018  
Date de Publication : 28/05/2018